



CR de la rencontre-débat sur l'accès à la santé en Bugey-Sud Belley - Mardi 28/11/2023



Une trentaine de participant·e·s dont :

- M. le directeur du Centre Hospitalier Bugey Sud (CHBS)
- Des syndicalistes CGT et des personnels soignants du CHBS
- Un cadre infirmier du Centre Hospitalier Spécialisé (CHS) de Bassens (psychiatrie)
- La représentante des usagers (RU) du CHBS

La soirée est animée par Bernard Meyrand (BM), retraité CGT, membre du conseil municipal de Belley.

Déroulement de la soirée :

La présence majoritaire de professionnels de l'hôpital va plutôt favoriser les échanges autour de cette problématique.

La soirée a été perturbée par un incident de santé impliquant une participante ce qui a écourté la durée des débats qui ont pu néanmoins se poursuivre.

Introduction d'André Reveillard (AR), pour les retraité·e·s CGT:

Il rappelle que ce qui a motivé la tenue de cette initiative, ce sont les difficultés auxquelles fait face la population de notre secteur (Bugey Sud) en matière d'accès à la santé et, plus particulièrement, les personnes retraité·e·s qui appartiennent à une classe d'âge dont les besoins en matière de santé vont grandissant.

Cela concerne aussi bien les généralistes que les spécialistes, les examens médicaux, ou l'hôpital. Il y a beaucoup de difficultés à obtenir un rendez-vous, dans des délais raisonnables, à proximité.

AR précise que notre organisation CGT a été partie prenante de la bataille (jusqu'à 1500 personnes mobilisées lors de diverses manifestations) pour l'obtention du nouvel hôpital.

Notre souci actuel est que celui-ci ne soit pas seulement un EHPAD mais qu'il propose tous les services dont la population locale a besoin, sans être obligée à de coûteux déplacements vers les CH voisins.

Projection de la vidéo « Destruction de l'hôpital : comment en est-on arrivé là ? »

<https://www.youtube.com/watch?v=TXm4sxuNxNA>

Cette vidéo retrace près de quarante ans de destruction de l'hôpital public par les divers gouvernements de droite et, malheureusement, aussi dits de gauche, pour en arriver à une gestion actuelle sur le modèle des entreprises.

Interventions / Témoignages :

Un syndicaliste du CHBS estime que le film reflète assez bien la réalité. Il souligne le poids du management et les effets pervers de la tarification à l'acte (T2A), longuement développés dans la vidéo, qui oblige à travailler plus et pousse nombre de médecins vers le privé. Il faudra d'ailleurs être attentif à la place du privé au sein de l'hôpital public.

Pour lui, par exemple, un radiologue avait auparavant à l'esprit un attachement au service public tout en assurant des vacances privées pour atteindre un niveau de vie raisonnable. Aujourd'hui, ce n'est plus vraiment le cas. On constate une fatigue et une perte de sens du travail hospitalier. Il ne comprend pas que l'on ait trouvé des milliards pour le Ségur de la santé (+ 180 € / soignant-e) et que l'on ne puisse pas mobiliser aujourd'hui de l'argent pour sortir l'hôpital du marasme.

Un cadre infirmier de Bassens précise que son établissement est sous le régime du budget global et ne relève donc pas de la T2A mais que, au final, on arrive au même constat : fermeture de 50 lits, redéploiement de lits publics vers le privé, départ de médecins vers la clinique privée du Sermay. Il attend de voir le contenu du nouveau projet d'établissement.

Bernard Meyrand apporte un éclairage financier (chiffres de 2022) :

PIB	: 2639 Mds €	Déficit de la SS	: 19,6 Mds €
Dépenses de santé	: 313 Mds € (11%)	Exonérations patronales	: 75 Mds €
Dépenses de retraites	: 369 Mds € (14%)	dépassant largement le déficit	

Et sur l'offre de santé hors santé publique (*) (chiffres de 2017) :

Médecins généralistes	: 15	Gynécologues	: 2
Dentistes	: 6	Pédiatre	: 1
Infirmiers	: 26	Dermatologue	: 1
Kinésithérapeutes	: 20	Sage-femmes	: 2
Pharmacies	: 4	Ophtalmologue	: 1
Orthophoniste	: 1		

(*) Données locales sur la CPTS Bugey Sud (voir ci-dessous)

Chantal Laperrouse, représentante des usagers (RU) du CHBS :

Les représentant·e·s des usagers sont des bénévoles d'associations de santé agréées. Ils et elles sont désigné·e·s et mandaté·e·s par le Ministère chargé de la santé ou par l'ARS ou par la Préfecture. Ils ou elles sont désigné·e·s pour 3 ans.

Lien officiel: <https://sante.gouv.fr/systeme-de-sante/parcours-de-sante-vos-droits/les-usagers-et-leurs-representants/article/la-representation-des-usagers>

Leur rôle est d'informer les usagers de leurs droits et sur les démarches qu'ils peuvent effectuer, par exemple, en cas de conflit avec un médecin. Ceux-ci doivent adresser leurs doléances à l'ARS qui doit en faire un retour au RU.

Le ou la RU peut aussi faire une proposition de médiation.

Leurs domaines d'intervention les plus fréquents concernent les délais, les attentes, la douleur...

Ils ou elles peuvent assister à des groupes de travail sur ces thèmes.

Les RU tiennent une permanence au CHBS, le 1^{er} vendredi de chaque mois.

Une affiche d'information est présente à l'accueil du CHBS.

Ils ou elles peuvent être contacté·e·s par mél à l'adresse :

representantdesusagers@ch-bugeysud.fr ou par tel au 04.79.82.11.28 (Secrétariat de Direction)

La RU déplore un déficit de communication concernant la visibilité de cette structure au service des usagers, lesquels pourraient y recourir plus fréquemment.

D^{teur} du CHBS :

Il intervient sur plusieurs thèmes :

Sur la démographie médicale :

En cas de difficulté pour trouver un généraliste ou un spécialiste, la personne peut s'adresser au [Communautés Professionnelles Territoriales de Santé](#) (CPTS)

Les CPTS sont des structures qui rassemblent les professionnels de santé d'un bassin de population sur un territoire. Elles visent à renforcer les soins aux patients et à coordonner les parcours de santé des usagers, patients et résidents.

CPTS Bugey Sud - Siège social : 22, rue de Savoie 01510 Artemare – Tél : 06.59.74.32.82

Mél : contact.cptsbugeysud@gmail.com

Site : <https://www.cpts-bugeysud.fr/>

Un participant fait remarquer que la CPTS n'a pas pu satisfaire sa demande de généraliste !

Concernant les spécialistes présents au CHBS :

Le CHBS appartient au groupement hospitalier de territoire Savoie-Belley (CHT).

Site: <https://www.ch-metropole-savoie.fr/5005-ght.htm>

Chambéry peut embaucher des médecins et les détacher sur Belley. Ainsi 2 dermatologues hospitaliers vont rejoindre Belley ainsi qu'un allergologue à temps partiel.

Sinon, ce sont des médecins de Chambéry qui effectuent des vacations à Belley, **pas assez nombreuses aux yeux des usagers.**

Concernant les urgences :

La fermeture temporaire de nuit est due à un manque de médecins urgentistes en nombre suffisant. Le SMUR continue de fonctionner 24h/24h. Les patient·e·s sont invité·e·s à passer par le 15. **Ici encore, les usagers déplorent des temps d'attente insupportables !**

Concernant le recrutement de médecins :

Il est très difficile de faire venir des médecins à Belley (attractivité du territoire).

Par exemple, pour faire fonctionner le futur IRM (2025-2026), par manque de radiologues, le CHBS s'engage dans un partenariat 50 % public, 50 % privé !

L'effectif du CHBS s'élève à 600 personnes (ETP?). 60 % du budget est consacré aux frais de personnel.

D'une manière générale, le D^{teur} du CHBS pense que la population française en général et celle de notre secteur en particulier n'est pas trop mal lotie (par comparaison avec des pays voisins, comparaison qui mériterait d'être approfondie et qui ne sert qu'à dédouaner les responsables de la situation actuelle).

Il fait de son mieux avec les moyens à sa disposition. Il souligne que le personnel est fier de travailler à l'hôpital, faisant fi des interventions précédentes.

Certaines des interventions du D^{teur} étaient inappropriées et inutiles au débat. Par exemple, opposer la prise de rendez-vous au CHBS à la prise de rendez-vous chez un équipementier automobile Belleysan !

Un Intervenant CGT fait remarquer au D^{teur} qu'il se place, en bon gestionnaire, dans le cadre imposé par la politique gouvernementale de casse de l'hôpital et que, à l'opposé, la CGT se bat pour dégager des moyens supplémentaires et prend pour exemple, dans les chiffres avancés plus haut, la hauteur des exonérations rapportées au déficit.

En conclusion, on peut sauver l'hôpital en y consacrant plus de moyens.